

- 46 „Gegend von Speyer“ (U. Fischer, Schr. Frankfurter Mus. Vor- u. Frühgesch. 1 [1962] 20 unter Höchst)
- 47 Weinheim-Nächstenbach, Rhein-Neckar-Kreis (vgl. Anm. 175)
- 48 Mannheim-Wallstadt (Kimmig, Germania 19, 1935, 16ff.)
- 49 Dossenheim, Rhein-Neckar-Kreis (Kimmig u. H. Hell, Vorzeit an Rhein und Donau [1958] 72 Abb. 81)
- 50 Ettlingen, Kr. Karlsruhe (Müller-Karpe [Anm. 94] 295 Taf. 174 C)
- 51 Heilbronn-Neckargartach (Paret, Germania 32, 1954, 7ff.)
- 52 Mittelfischbach-Engelhofen, Kr. Schwäbisch Hall (Zürn, Katalog Schwäbisch Hall [1965] 33 Taf. 28, 13)
- 53 Ringingen, Zollernalbkreis (Württemberg. Landesmus. Stuttgart, unpubl.)
- 54 Villingen, Schwarzwald-Baar-Kreis (Müller-Karpe [Anm. 94] 295 Taf. 175 B)
- 55 Unadingen, Kr. Breisgau-Hochschwarzwald (ebd. 296 Taf. 177 C)
- 56 Hohenhewen, Kr. Konstanz (ebd. 295 Taf. 175 C)
- 57 Bachzimmern, Kr. Tuttlingen (ebd. 296 Taf. 177 C)
- 58 Beuron, Kr. Sigmaringen (H. Edelmann, Prähist. Bl. 11, 1899, 1ff.)
- 59 Winterlingen, Zollernalbkreis (Müller-Karpe [Anm. 94] Taf. 171 B)
- 60 Burladingen, Zollernalbkreis (ebd. 296 Taf. 177 D)
- 61 Ehingen, Alb-Donau-Kreis (Holste, Der frühhallstattzeitliche Bronzegefäßfund von Ehingen. Prähistorica 5 [1939])
- 62 Buchau (vgl. Katalog Nr. 7)
- 63 Ottenstall, Kr. Oberallgäu (Müller-Karpe [Anm. 94] 294 Taf. 173 A)
- 64 Preinersdorf, Kr. Rosenheim (W. Torbrügge, Vor- und Frühgeschichte in Stadt und Landkreis Rosenheim [1959] 97f. Nr. 43)
- 65 Mändlfeld, Kr. Ingolstadt (Müller-Karpe [Anm. 94] 295 Taf. 175 A)
- 66 Erlingshofen, Kr. Dillingen (Müller-Karpe [Anm. 176] Taf. 64, 1-4)
- 67 Flachslanden, Kr. Ansbach (ebd. Taf. 64, 5-7)
- 68 Nürnberg-Schafhof (Hennig [Anm. 67] 137f. Nr. 150)
- 69 Unterkrumbach, Kr. Nürnberger Land (ebd. 128 Nr. 122)
- 70 Reinhardshofen, Kr. Neustadt a. d. Aisch-Bad Windsheim (Müller-Karpe [Anm. 94] 294 Taf. 172 A)
- 71 Reupelsdorf, Kr. Kitzingen (Pescheck, Arch. Korrespondenzbl. 1, 1971, 199ff.)
- 72 Gössenheim, Main-Spessart-Kreis (Müller-Karpe [Anm. 94] 294 Taf. 173 B).

GALLIA

PRÉHISTOIRE

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME 18 — 1975 — FASCICULE 1

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, QUAI ANATOLE-FRANCE — 75700 PARIS

1975

Gallia et *Gallia Préhistoire* ont été créées en exécution de la loi n° 90 du 21 janvier 1942 (article 1), remplacée par le décret n° 45-2098 du 13 septembre 1945 (article 8), chargeant le Centre national de la Recherche scientifique d'assurer et de diriger la publication des recherches et des résultats des fouilles archéologiques. Ces deux revues sont les organes du Comité technique de la Recherche archéologique en France, près le C.N.R.S.

Président : M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Vice-Président : M. le Directeur général du C. N. R. S. Secrétaires : Paul-Marie DUVAL, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, Directeur de la revue *Gallia*; André LEROI-GOURHAN, Professeur au Collège de France, Directeur-adjoint de la revue *Gallia (Préhistoire)*. Membres : les membres du Comité de rédaction de *Gallia*.

Les périodes envisagées sont : la Préhistoire depuis les origines, l'Antiquité classique, l'Époque barbare jusqu'à la fin du VII^e siècle ap. J.-C., dans les limites du territoire métropolitain.

Deux collections de volumes supplémentaires accueillent les mémoires trop étendus pour paraître dans les revues.

Pour tout ce qui concerne la rédaction (envoi des manuscrits, des documents et des épreuves) et la correspondance, s'adresser à : M. Paul-Marie DUVAL (pour *Gallia*) et à M. André LEROI-GOURHAN (pour *Gallia Préhistoire*), Centre national de la Recherche scientifique, Revues *Gallia* et *Gallia Préhistoire*, 16, rue Pierre et Marie Curie — 75005 Paris.

Pour tout ce qui concerne la partie commerciale, vente et souscription, s'adresser aux Éditions du Centre national de la Recherche scientifique
15, quai Anatole-France — 75700 Paris — C.C.P. Paris 9061-11

ISBN 2-222-01850-1

NOTES

LE DÉPÔT DE JUVINCOURT-DAMARY (Aisne)

par Albrecht JOCKENHÖVEL et Günter SMOLLA

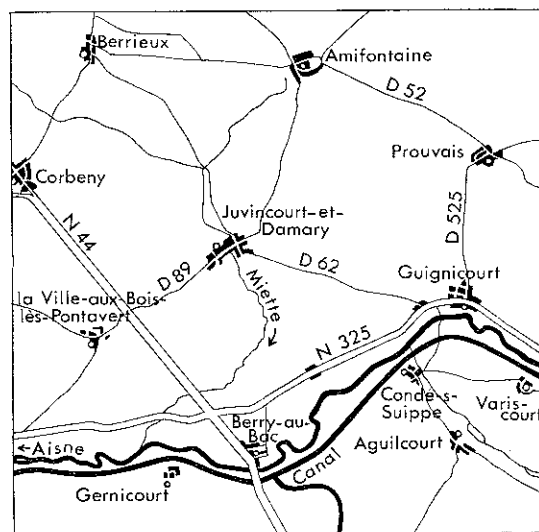
Historique et localisation (fig. 1).

Non seulement aux livres mais aussi aux trouvailles un sort est réservé. Celui du dépôt ici présenté eut à subir lui aussi, depuis sa découverte, des événements historiques de grande portée : les combats de la Première Guerre Mondiale et la pénurie qui suivit la Seconde. S'y allie — comme dénouement heureux — le fait que, grâce à l'aimable intervention de W. Kimmig, la publication du dépôt de Juvin-court dans ce périodique s'avère possible.

Dans le courant de l'été 1948, le pasteur de l'église évangélique de Calw, en Württemberg, fit parvenir quelques anneaux de bronze à l'Institut de Pré- et Protohistoire de l'Université de Tübingen. Ceux-ci auraient été déposés après l'office divin dans le plateau à collecte (on était à court d'argent après la réforme monétaire). Au sujet des anneaux (nos 26-29, 32) il n'y eut, dès le début, que très peu de chose à signaler ; ils portaient à peine de patine et leur origine était inconnue. Le directeur de l'Institut, à cette époque, Kurt Bittel, s'exprima tout d'abord sous toute réserve : sans connaissance des circonstances de la trouvaille la valeur des objets restait discutable. L'on demanda donc publiquement, lors d'un des services suivants, que le donateur se fasse

connaître. Un vieil homme se présenta, D. H. Niethammer, général en retraite, qui, non seulement offrit d'autres objets (nos 1, 3, 4, 6, 13, 19), mais fit savoir qu'il en savait plus long sur les trouvailles et qu'il avait publié dans « L'Histoire du régiment d'infanterie n° 479 II, avril 1917 à juin 1919 » (Stuttgart 1923) p. 13 et suiv., le rapport suivant : « en travers du lit marécageux de la Miette la liaison avec le vis-à-vis de droite n'était possible que par l'intermédiaire des patrouilles. Entre les premières positions des deux secteurs s'étalait un espace de 300 m de largeur. Le régiment 479 tenta de pousser les premiers retranchements tout au moins aux abords de la Miette. Ce travail ne pouvait s'effectuer que de nuit. Les pièces de métal, auxquelles on se heurta en creusant et qui, par leur résonance, décelèrent leur présence, furent prises, au début, pour des parties de projectiles et rejetées avec la terre ; après quelque temps, seulement, on remarqua que ces objets de métal retentissants n'étaient pas des parties de projectiles modernes. Il s'agissait de belles lames de bronze, pointes de flèches et de lances, marteaux, épingles et boucles, desquelles plusieurs purent être sauvées... »

Le rapport se poursuit narrant qu'en ce lieu, au printemps de l'année 57 av. J.-C., César combattit les tribus belges sous Galba, roi



1 Vue des environs du site.

des Suèbes (Caesar, *Bellum Gallicum* II, p. 6-11). « Les outils en métal retrouvés peuvent provenir, en partie, de cette époque, mais certains appartiennent sûrement à une période plus ancienne »¹.

Dans une lettre du 17 novembre 1948, le général Niethammer joignit à cet extrait de l'histoire du régiment qu'il avait rédigé lui-même une note supplémentaire : « les hommes chargés de creuser le sol se mirent avec ardeur au travail afin de trouver des pièces de bronze ou des parties d'anneaux-conducteurs de projectiles, pour lesquelles ils recevaient une prime considérable. Ils redoublèrent donc de zèle au moment où, en creusant, un bruit métallique se fit entendre. Or, on m'annonça que des parties d'étranges projectiles, des « mines à ailerons » avaient été déterrées et remises contre des primes, pièces qui n'avaient jamais été vues ailleurs. Je m'en fis apporter quelques-unes et après les avoir déblayées et lavées, je reconnus en elles de très beaux objets de bronze datant de l'époque préhistorique, des pointes de

lances, d'épées et de poignards, marteaux, douilles, bracelets de bronze et anses de pots. Malheureusement, les autres pièces de la trouvaille avaient été déjà dispersées ».

Quelque temps après que l'Institut de Tübingen ait réussi à s'emparer de cette petite collection, je me suis rappelé avoir visité, au printemps de l'année 1946, avec K. Bittel la collection du maître d'école Kälberer à Herbrechtingen, distr. de Heidenheim. Parmi les pièces collectionnées se trouvaient les objets nos 5, 10, 15, 22, 23, 34, 36 publiés déjà dans le contexte du site Herbrechtingen². Mais, à ce moment déjà, M. Kälberer nous avertit que cette indication de site était erronée. Un ami lui aurait offert ces pièces ramenées de France. Comme nous nous efforcions alors à Tübingen, d'enrichir notre collection d'études par des trouvailles non wurtembergeoises, je lui demandai s'il était d'accord pour nous passer ces objets et s'il pouvait nous donner des renseignements détaillés sur le site d'origine. Il fut tout disposé à donner suite à ma première demande, mais m'informa qu'il ne savait rien quant au site, seulement le nom de celui qui lui avait fait cadeau des objets et qui depuis était décédé. Nous réussîmes cependant, après de laborieuses recherches, à obtenir nom et adresse d'un compagnon d'armes du défunt et lorsque je lui rendis visite, il sortit d'une armoire un carton avec des trouvailles supplémentaires (nos 2, 7-9, 12, 14, 16-18, 20, 21, 24, 25, 30, 31, 33, 35, 37-45) et nomma le site : Juvincourt. Lui-même appartenait, en tant qu'officier, à l'unité qui avait dû travailler de nuit pour établir les tranchées de communication. Il me fournit encore d'autres renseignements sur le site qui se trouverait : « à l'embouchure de l'Aisne et de la Miette, à quelques centaines de mètres au sud de la commune de Juvincourt, non pas dans le lit même de la Miette mais dans la plaine qui s'étend sur la rive gauche du ruisseau » (Lettre du 9 septembre 1951). Les objets provenant de cet endroit — c'est-à-dire

1. Ceci se rapporte vraisemblablement au mémoire du médecin militaire d'alors, le prof. Dr Artur Schloßmann, intitulé : *Die Kämpfe Julius Caesars an der Aisne* (Leipzig, 1916).

2. Fundberichte aus Schwaben NF. 8, 1935, 55, pl. 12, nos 1-7. Correction : *idem*, NF. 11, 1951, 56 « soi-disant du Nord de la France ». L'historique de la trouvaille fut mentionné, suscitant quelques malentendus, par G. Kleeman, *Schwert und Urne* (Stuttgart, 1962) 240 et suiv.

presque la moitié du lot — ont été recueillis de jour en une seule motte : « étant donné que cette partie de tranchée était visible par l'ennemi et se trouvait sous le feu de l'artillerie ou des mitraillettes, nous avons dû bientôt abandonner nos travaux de déblaiement ».

Ainsi, aucun doute ne persiste quant à l'appartenance de ces trois complexes différents à la même trouvaille. Ce n'est que plus tard que S. Schieck m'informa que le musée d'Ulm conservait une hache à douille (n° 11), inventoriée à titre de don en 1920 et portant l'indication du site Juvincourt (France), trouvée environ à 1 mètre et demi de profondeur sur la rive le long de la Miette près de Juvincourt³. Il y a lieu de remarquer que les pièces ne reposaient pas dans la dépression marécageuse de la Miette mais sur la pente dans un sol argileux humide. L'état de conservation actuel ne peut, bien entendu, servir de preuve pour une « patine aquatique », étant donné qu'au moins une partie des pièces fut autrefois « nettoyée » par les travailleurs trop zélés et que, de ce fait, l'ancienne patine a pu être enlevée. Malgré tout, l'état des pièces s'avère tel, qu'apparemment, elles n'ont pas pris la patine habituelle aux objets reposant dans un sol sec.

Il est également invraisemblable que toutes les pièces, alors sauvegardées, aient pu être connues. Aucun indice ne subsiste, non plus, quant à l'existence d'une collection plus ample, car les pièces principales de l'ensemble étaient détenues par le commandant du régiment d'alors, l'officier séjournant à l'endroit même et son plus proche ami. On ne peut, évidemment, exclure qu'en dehors de la hache d'Ulm d'autres pièces isolées soient entrées en possession d'inconnus. Mais rejetons, avant tout, la supposition que la trouvaille toute entière ait reposé dans la terre dégagée lors du creusement. Qu'il nous soit toutefois permis de partir du fait qu'il s'agit d'un dépôt, c'est-à-dire d'un ensemble clos, dont la partie principale est tangible.

Une fois éclaircies la composition et la localisation du dépôt, son importance extra-

régionale par rapport à la chronologie comparée et à la délimitation des ensembles clos locaux est incontestable. C'est à ce moment que Wolfgang Kimmig en suggéra la publication qui, néanmoins, fut ajournée en raison de mon emménagement à Francfort. Au début des années 60 on compila dans le cadre des travaux du Séminaire quelque matériel de comparaison, car on se rendit compte qu'une étude appropriée à l'importance de la trouvaille, sans examen approfondi des matières, eût été impossible. C'est pourquoi j'ai remis volontiers toute la documentation à mon collègue A. Jockenhövel lorsqu'il se déclara prêt à l'étudier. Notre vive reconnaissance est acquise à tous ceux qui ont prêté leur concours à la détermination de la trouvaille révélée dans des conditions si extraordinaires et finalement à sa publication méritée.

G. S.

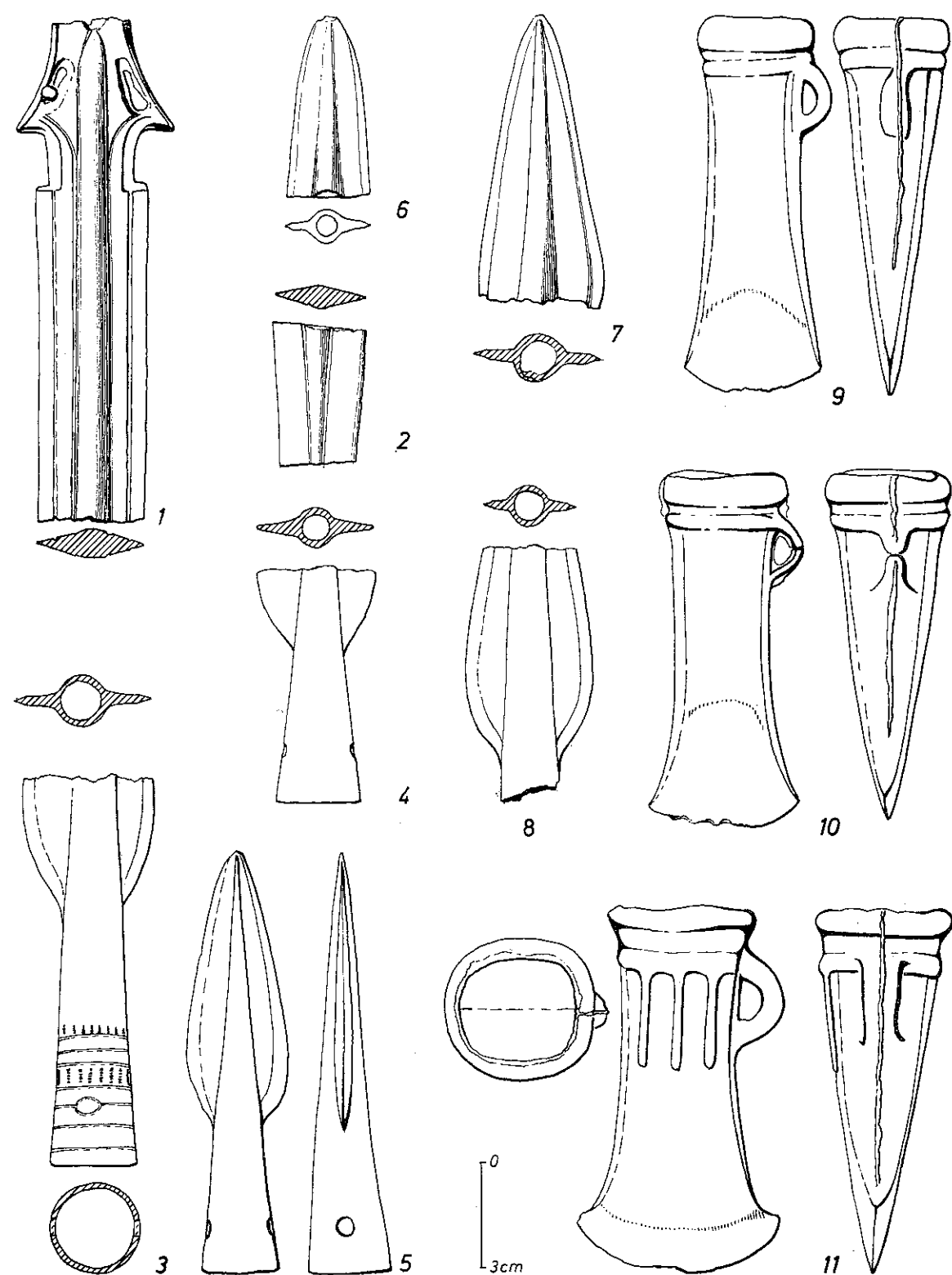
Inventaire (fig. 2 à 5).

1. Fragment de la partie médiane d'une épée à languette ; partie proximale de la languette brisée, trou de rivet aménagé à la hauteur de la fusée encore visible ; un des deux rivets latéraux placés à la hauteur de la garde est conservé ; lame à section losangique et renflement axial très accusé, bordé d'une rainure de chaque côté ; parties tranchantes séparées encore par une rainure. L. 14,5 cm.

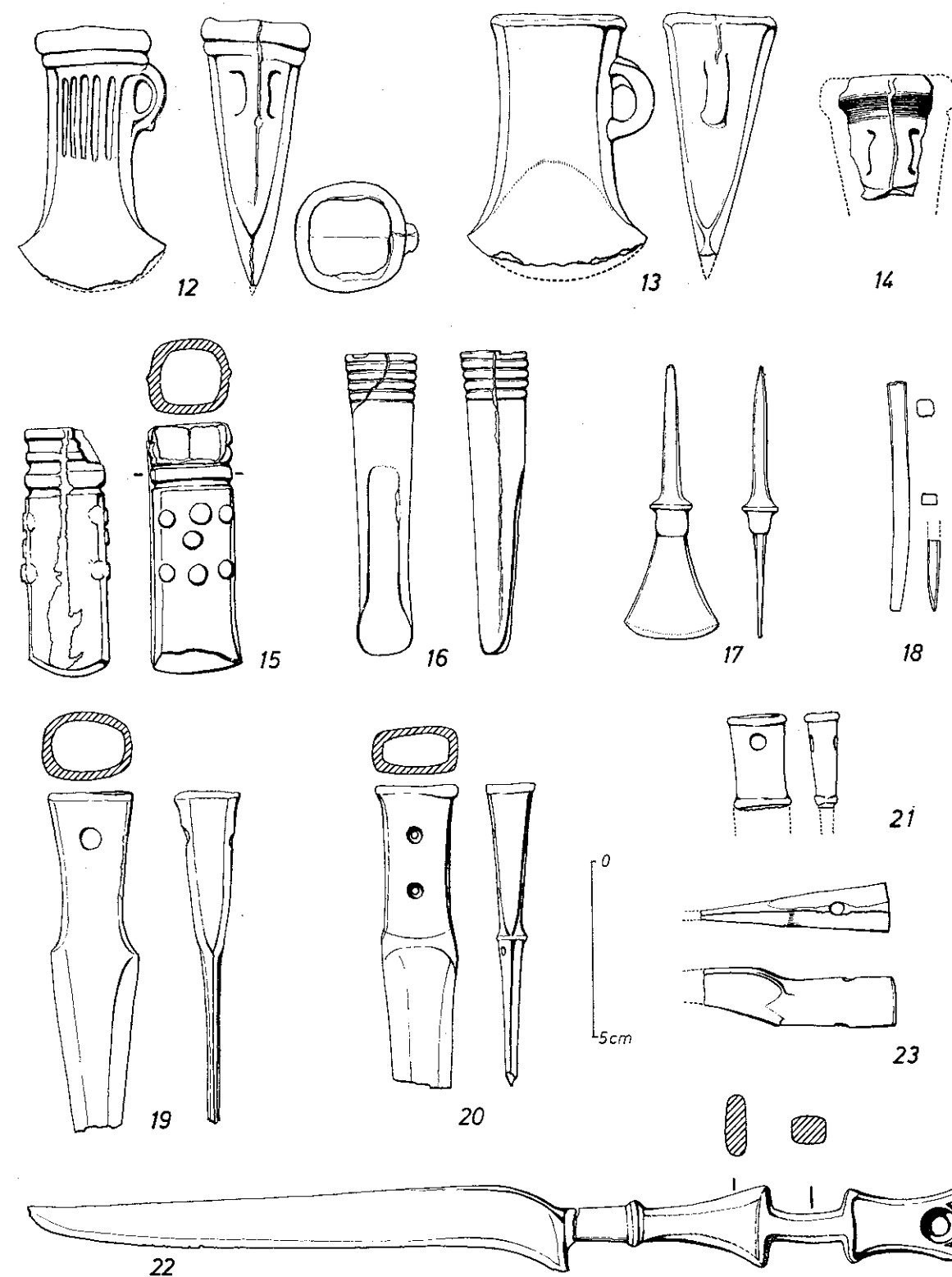
2. Fragment d'une lame d'épée, partie de l'extrémité distale, tranchants et plat se rejoignant visiblement, par une rainure de chaque côté de la nervure médiane. L. 4,1 cm. Ce fragment ne fait pas partie de l'épée n° 1.

3. Partie proximale d'une tête de lance ; tranchants aiguisés par martelage ; douille élancée, décorée à la base de sept rainures circulaires et d'une rangée de groupes de poinçons équidistants disposés au-dessus de la supérieure et entre la troisième et quatrième rainure. L. 11,2 cm ; base de la douille à 2,4 cm de diamètre, trous de viroles à 0,55 cm de diamètre.

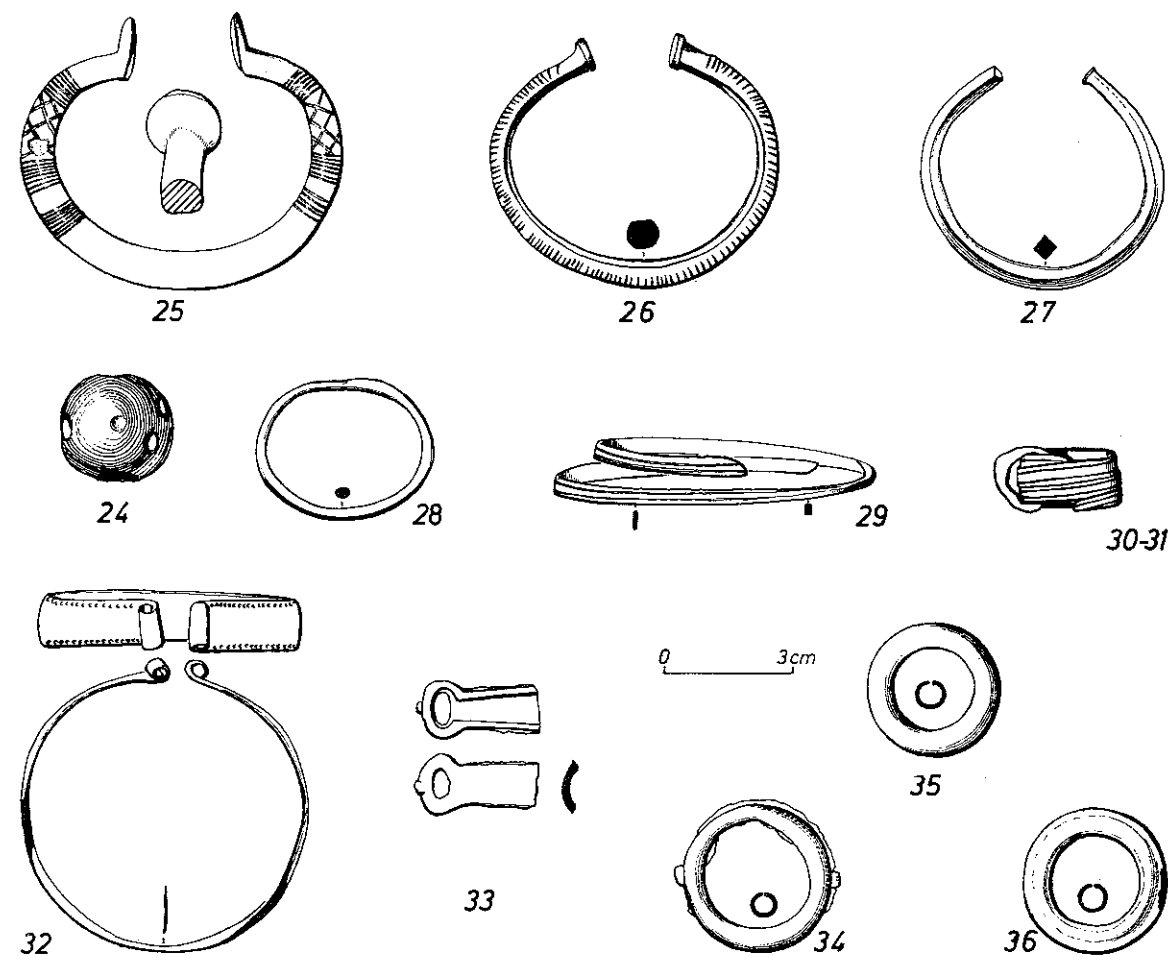
3. P. Goessler/W. Veeck, *Museum der Stadt. Verzeichnis der vor- und frühgeschichtlichen Altertümer* (Ulm 1927), 60.



2 Dépôt de Juvincourt-et-Damary.



3 Dépôt de Juvincourt-et-Damary.



4 Dépôt de Juvincourt-et-Damary.

4. Partie proximale d'une tête de lance; tranchant non travaillé; deux trous de viroles au tiers proximal de la douille. L. 6,8 cm; base de la douille à 2,4 cm de diamètre, trous de viroles à 0,5 cm de diamètre.

5. Tête de lance; tranchants martelés et légèrement endommagés; deux trous de viroles au tiers proximal de la douille. L. 12,1 cm; base de la douille à 2,3 cm de diamètre, trous de viroles à 0,5 cm de diamètre.

6. Fragment de la partie distale d'une tête de lance; tranchants martelés, pointe endommagée. L. 5 cm.

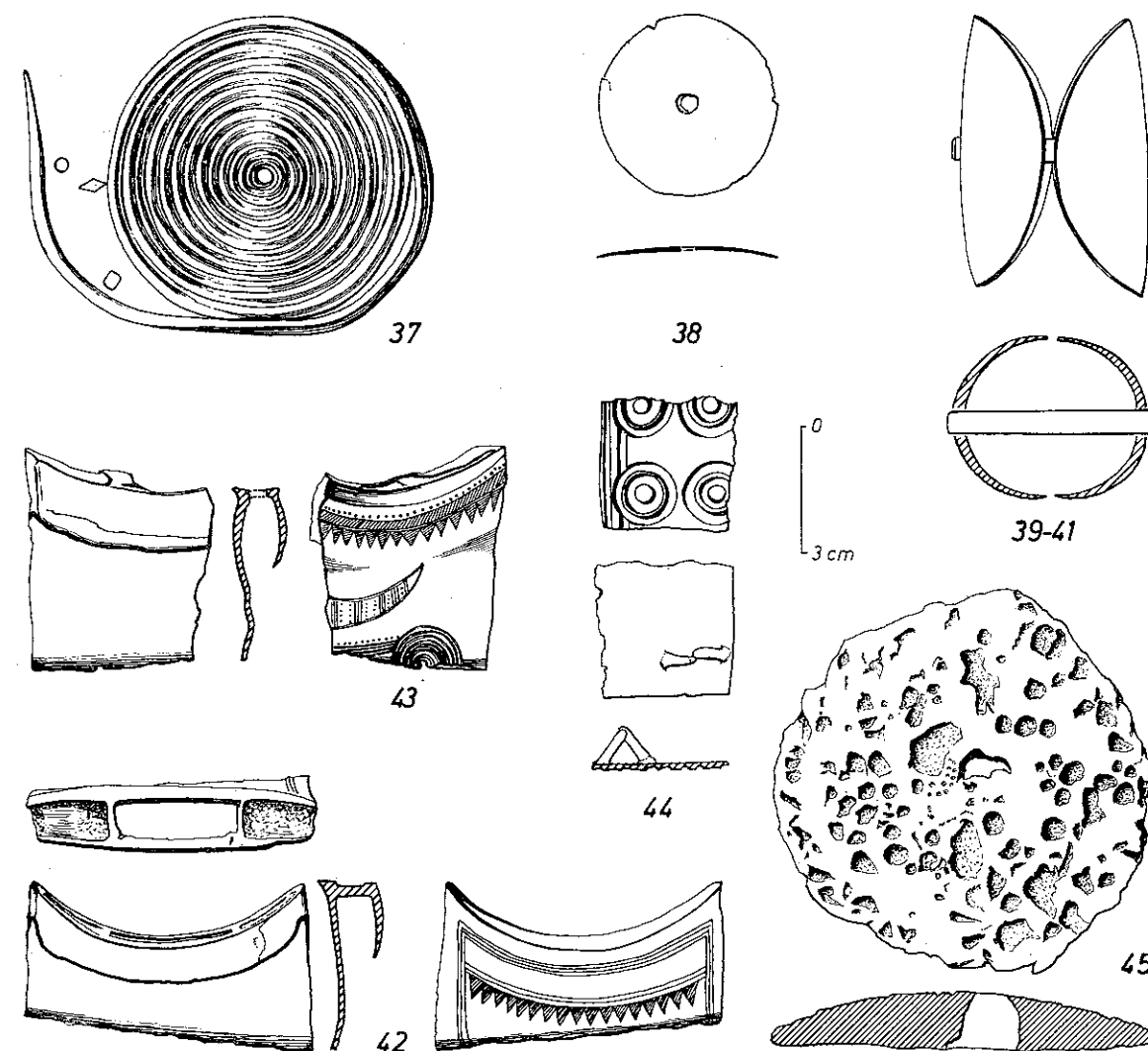
7. Fragment de la partie distale d'une tête de lance; ailerons légèrement courbés, tranchants aiguisés. L. 8,4 cm.

8. Partie médiane d'une tête de lance; pointe et base de la douille brisées, tranchants affûtés. L. 7,3 cm.

9. Hache à douille élancée avec anneau latéral; douille arrondie et à double bourrelet à l'ouverture; bavures de fonte visibles, tranchant légèrement endommagé. L. 10,7 cm.

10. Hache à douille élancée avec anneau latéral; douille arrondie et à double bourrelet à l'ouverture; bavures de fonte visibles, anneau imparfaitement coulé, tranchant légèrement endommagé. L. 10,2 cm.

11. Hache à douille avec grand anneau latéral; douille à l'extérieur arrondi, à l'intérieur plutôt quadrangulaire, bourrelet à l'ouverture marqué de gorge; au plat par trois



5 Dépôt de Juvincourt-et-Damary.

nervures verticales parallèles en forme d'arcades; bavures de fonte visibles, tranchant martelé et légèrement endommagé. L. 10,5 cm.

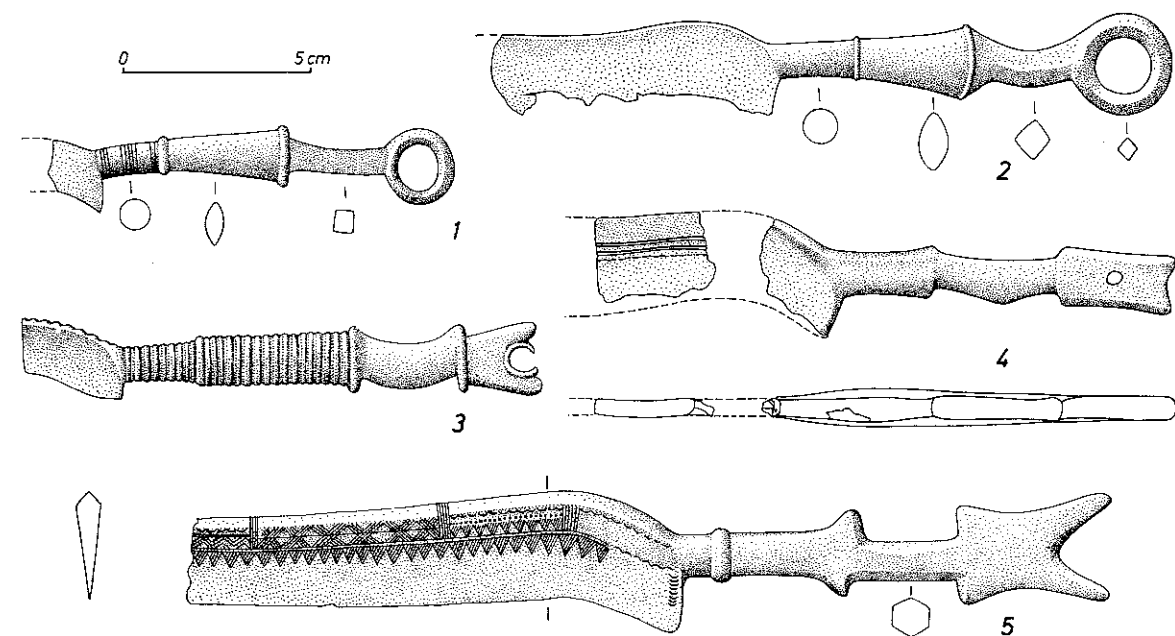
12. Petite hache à douille avec anneau latéral; douille arrondie tendant à la forme quadrangulaire et portant deux bourrelets à l'ouverture; sur le plat, cinq cannelures verticales parallèles; bavures de fonte visibles, tranchant endommagé. L. 8 cm.

13. Hache à douille trapue avec grand anneau latéral; douille quadrangulaire à bord renflé; bavures de fonte visibles, tranchant endommagé. L. 7,2 cm.

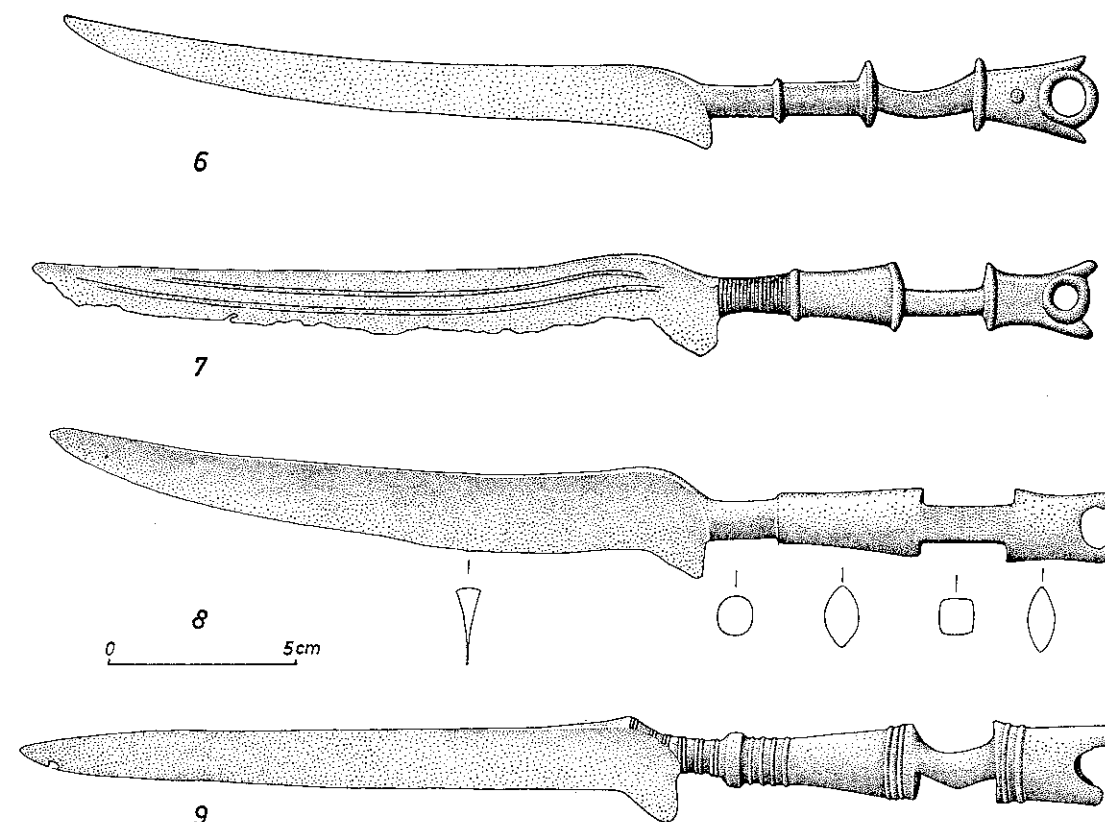
14. Talon fragmentaire d'une hache à douille avec anneau latéral; douille munie d'un seul bourrelet à l'ouverture; bavures de fonte visibles. L. 3,5 cm.

15. Marteau à douille quadrangulaire, endommagée, portant trois bourrelets; faces décorées de pastillages: deux rangées au nombre de trois pastilles renferment une troisième à une seule pastille centrale; bavures de fonte visibles, plan de percussion arrondi. L. 7,2 cm.

16. Gouge à douille ronde, légèrement endommagée, décorée de cinq bourrelets; bavures de fonte visibles. L. 8,7 cm.



6 Couteaux à manche plein. 1, 2 : Bayerisch Gmain. 3 : Dreuil-les-Amiens. 4 : Klein-Saubernitz. 5 : Pfatten-Vadena.



7 Couteaux à manche plein. 6 : Schmon. 7 : Seddin. 8 : Rottau. 9 : Zug.

17. Tranchet à soie avec épaulement et bourrelet au-dessous, tranchant travaillé. L. 7,8 cm.

18. Fragment d'un ciseau carré à petit tranchant droit. L. 6,6 cm.

19. Partie proximale d'un poignard ou d'un couteau à double tranchant et douille légèrement renflée à l'ouverture ; au tiers proximal des faces du manche, un trou de rivet ; le manche se rétrécit vers la lame épousant celui-ci en arc concave. L. 9,7 cm.

20. Partie proximale d'un poignard ou d'un couteau à double tranchant et douille renflée à l'ouverture rectangulaire ; sur les faces, deux trous de rivet superposés ; douille et lame nettement séparées par un bourrelet. L. 8,7 cm.

21. Douille d'un poignard ou d'un couteau à double tranchant ; un bourrelet à l'ouverture, l'autre entre douille et talon de la lame ; au tiers proximal des faces de la douille, un trou de rivet. L. 2,7 cm.

22. Couteau à manche massif et richement aménagé (« manche de fantaisie »), brisé en deux pièces, cassure au talon de la lame ; tranchant affûté, non décoré. L. 27,3 cm.

23. Parties de manche et de lame d'un couteau à douille ; sur les faces de la douille, un trou de rivet ; cicatrices de jonction des valves du moule nettement visibles. L. 5,4 cm.

24. Tête d'épingle globuleuse creuse avec multiples perforations, non travaillée. L. 2,4 cm.

25. Bracelet massif ouvert à extrémités en grands tampons, décoré. Diam. 7,6 cm.

26. Bracelet massif ouvert à extrémités en petits tampons, décoré. Diam. 6,9 cm.

27. Bracelet massif ouvert à extrémités en petits tampons, non décoré ; un bout cassé. Diam. 5,4 cm.

28. Bracelet massif fermé, non décoré. Diam. 4,3 cm.

29. Bracelet à spirale et bouts s'élargissant en forme de bande munie de deux stries. Diam. 7,7 cm.

30-31. Anneau rubané à spirale à deux enroulements et demi, enfilé dans un autre petit anneau décoré d'une ou de deux stries. Diam. 2,4 cm.

32. Bracelet ouvert en ruban à extrémités repliées en œillets, bordé d'une rangée de ponctuations exécutées à l'aide d'un poinçon anguleux. Diam. 6,3 cm.

33. Extrémités à œillets d'un bracelet non usé ; défauts de coulée visibles. L. 2,9 cm.

34-36. Trois anneaux à tige creuse, imparfaitement refermée. Diam. 3,5, 3,4 et 3,2 cm.

37. Grande spirale à treize enroulements, complète. Diam. 7,9 cm.

38. Petite rouelle perforée, légèrement bombée. Diam. 4,2 cm.

39-41. Deux plaques de tôle bombées et percées d'une longue tige ronde de bronze ; usage indéterminé. Diam. 4,8 cm.

42. Pièce de bronze coulée ; face longue et décorée, dos court non orné ; le côté long supérieur naviforme porte une ouverture rectangulaire. Larg. 6,9 cm.

43. Pièce de bronze coulée, forme plus courte. Larg. 4,6 cm.

44. Applique ; haut bordé de doubles sillons, face décorée de quatre cercles côtelés, dos muni d'un anneau en forme de V. L. 3,2 cm, larg. 3 cm.

45. Culot de fonte rond, plano-convexe, percé d'un trou central de forme irrégulière. Diam. ca. 9 cm.

Discussion.

C'est au dépôt de Juvincourt que revient, incontestablement, le mérite d'avoir enrichi l'effectif de bronzes jusqu'à présent connu du département de l'Aisne⁴. Grâce à sa composition et à son ampleur il revêt une importance toute particulière dans l'ensemble des trouvailles datant du Bronze final de cette région. Le dépôt se situe dans la dernière période du Bronze final, comme il en résulte de l'examen

4. Cf. les relevés chez BAUDET, 1909, 92 p. et suiv. ; DÉCHELETTE, 1910, App. I B, nos 7-16 ; PARENT, 1972, p. 3 et suiv. ; LOBJOIS, 1972, p. 285 et suiv.

chronologique des types individuels décrits ci-après.

Si nous comparons cette trouvaille avec celles des départements voisins, nous constatons une certaine similitude avec les dépôts de la Somme de la même période, tels d'Amiens-Saint-Roch⁵, de Dreuil-les-Amiens⁶, d'Amiens-le-Plaineau⁷ et de Marlers (Somme)⁸ compte tenu de la même répartition d'armes, d'outils et de bijoux. Les dépôts mentionnés ci-dessus seront donc, par la suite, souvent cités à titre de comparaison.

La présence d'une épée du type en langue de carpe dans le dépôt de Juvincourt (n° 1) nous ramène, forcément, au complexe des dépôts contenant des épées de cette famille traités récemment par G. Jacob-Friesen⁹ et C. B. Burgess¹⁰. Jacob-Friesen se rallia au point de vue de H. N. Savory¹¹ et de J. Briard¹² qui tous deux considéraient les épées éponymes, les couteaux à dos « de porc » et les objets dits *bugle-shaped*¹³ en tant que caractéristiques principales de ce groupe de dépôts de l'Europe occidentale. Burgess, par contre, traça à l'appui des études du matériel provenant de part et d'autre du canal un tableau différencié adjoignant aux trois types mentionnés de ce complexe un total de 17 autres. Il a pu nettement déterminer la répartition spatiale de ce complexe aux Îles Britanniques, tandis que pour la France il ne fournit aucune nouvelle

précision à ce sujet ; nous nous voyons alors obligés de nous reporter aux cartes dressées par H. N. Savory et J. Briard¹⁴. Ces élaborations se basent sur les formes comprises dans les dépôts d'épées en langue de carpe. Évidemment, avant que le riche effectif de bronzes en France et, par conséquent, la diffusion régionale des types individuels et leur appoint à la substance des dépôts, c'est-à-dire à la détermination d'un groupe culturel, ne soient suffisamment discernables, il serait téméraire de vouloir tirer des conclusions définitives. Une telle difficulté apparaît également en ce qui concerne le dépôt de Juvincourt, de sorte qu'il faudrait en premier lieu relever les différentes relations culturelles existant au Bronze final en Europe centrale et occidentale et qui s'avèrent responsables de la composition du dépôt de Juvincourt. Avant de procéder à l'analyse des objets respectifs en particulier, il convient de mentionner, à ce lieu, la présentation remarquable du dépôt de Nantes-Prairie de Mauves par J. Briard¹⁵, qui traita de nombreuses formes paraissant également dans notre dépôt. C'est pourquoi nous nous bornons dans cet ouvrage à l'énumération des pièces analogues les plus importantes. La carte de répartition ci-jointe (fig. 8 et 9) ne prétend nullement à l'exhaustivité, au contraire, elle incite à être complétée.

L'épée à languette de Juvincourt (n° 1)

5. BREUIL, 1900, fig. 6, n° 71 ; 1902, fig. 2, nos 13, 14 ; 1903, fig. 1, n° 3 ; 2, n° 7 ; 4, n° 30 ; 1905, fig. 6, nos 68, 70 ; 7, nos 75, 87, 92 ; 1907, fig. 2, n° 1 ; 3, n° 6 ; 4, nos 9, 13 ; 6, n° 17 ; 7, nos 23, 26 ; 8, nos 34, 36 ; 11, n° 10 ; 12, n° 3. Peut-être encore : 1901, fig. 3, b° 27 ; 1905, fig. 7, n° 93 ; 1907, fig. 9, n° 11 ; 10, nos 2-5 ; 11, n° 9.

6. BREUIL, 1900, fig. 4, n° 41 ; 6, n° 67 ; 1901, fig. 2, nos 11-14, 18, 20 ; 3, nos 23-25 ; 1902, fig. 2, nos 9-16 ; 1905, fig. 7, n° 73. Peut-être encore : 1901, fig. 3, nos 28, 29 ; 7, n° 79.

7. BREUIL, 1900, fig. 5, nos 42-44, 52-58 ; 1901, fig. 1, n° 9 ; 2, nos 90, 21 ; 3, nos 24-30 ; 4, nos 35, 36, 38 ; 1902, p. 467, fig. 2, nos 1, 2, 7, 15, 17 ; 1903, fig. 2, n° 4 ; 3, nos 13, 14, 16-19 ; 4, nos 23, 24, 26, 28, 29, 31 ; 5, n° 33 ; 7, n° 5 ; 1905, fig. 5, nos 54-56 ; 6, nos 60-66, 69 ; 7, nos 74-76, 77, 81-84, 86, 88, 90, 91 ; 1907, fig. 2, n° 2 ; 3, nos 1, 2 ; 4, nos 8, 12 ; 6, nos 16, 18, 19 ; 0, nos 30-32 ; 9, nos 7, 13-15 ; 10, n° 1 ; 12, n° 1.

8. BREUIL, 1900, fig. 4, nos 36, 37 ; 5, nos 59, 61, 62 ; 6, nos 66, 69, 70, 74, 75 ; 1901, fig. 2, nos 15-17, 19 ; 3, nos 21, 22 ; 4, n° 37 ; 1902, fig. 1, n° 4 ; 2, nos 4, 10-12 ; 1903, fig. 2, n° 6 ; 4, n° 28 ; 1905, fig. 5, n° 57 ; 6, n° 59 ; 7, nos 89, 94 ; 1907, fig. 4, n° 10 ; 6, nos 21, 22 ; 9, n° 16 ; 11, nos 8, 11, 12 ; 12, nos 2.

9. JACOB-FRIESEN, 1968.

10. BURGESS, 1969.

11. SAVORY, 1948.

12. BRIARD, 1957 ; 1965.

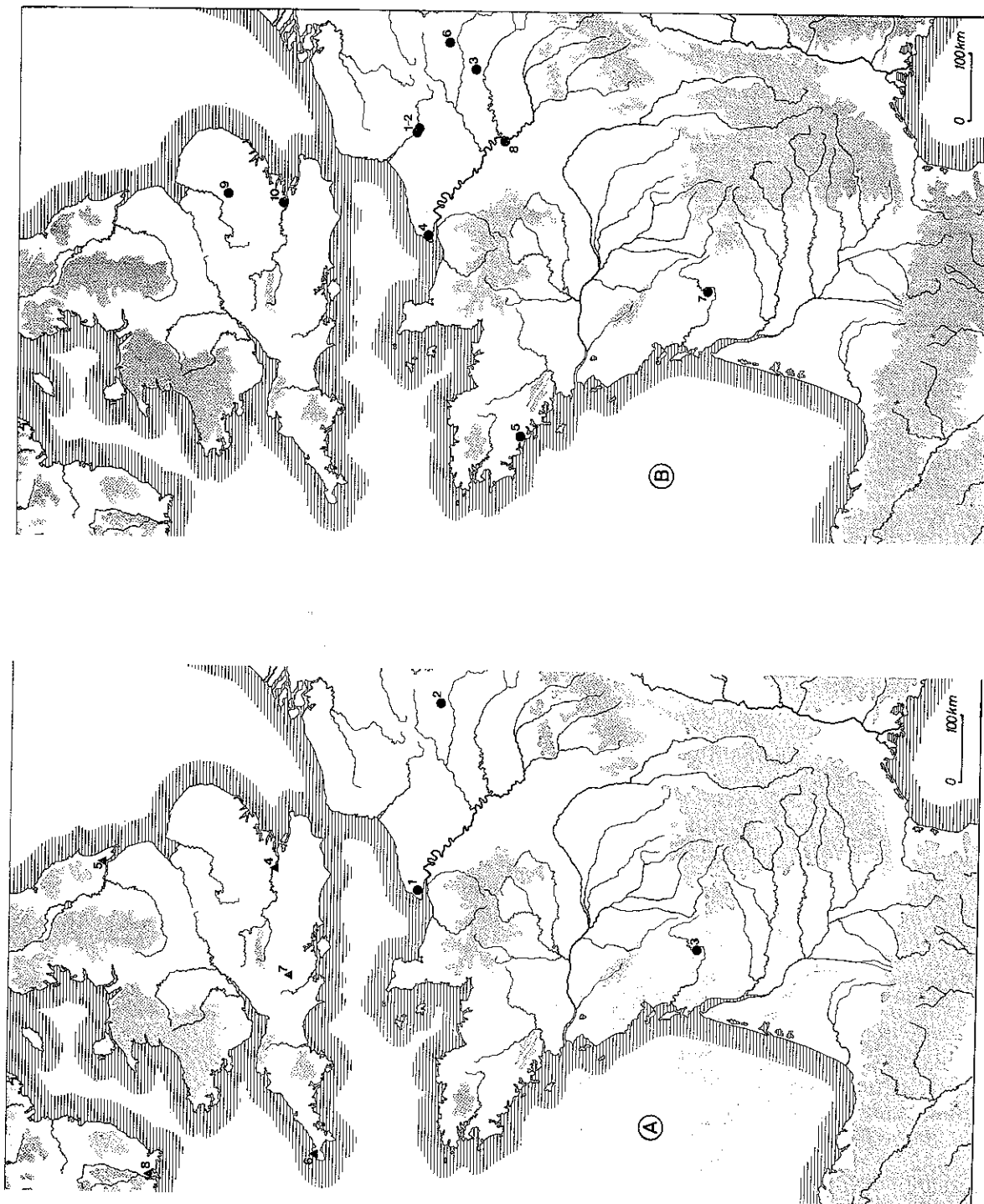
13. Avant-dernière carte de répartition chez JOCKENHÖVEL, 1972.

14. BRIARD, 1957.

15. BRIARD, 1966.



8 Carte de répartition des couteaux à manche plein.



9 A. Carte de répartition des bracelets à bouts enroulés. B. Carte de répartition des bracelets avec anneau terminal.

appartient à une variante des épées à lame dite en langue de carpe¹⁶. La forme de la garde, du ricasso et de la lame de section prégnante se retrouve chez beaucoup d'épées à languettes européennes occidentales, dont nous ne voulons citer, à titre de véritables parallèles, que les pièces provenant des cachettes de l'ouest de la France, telles de Saint-Yrieix-Vénat¹⁷, Auvers¹⁸, Chédigny¹⁹, Graville-Sainte-Honorine²⁰, Notre-Dame-d'Or²¹ et de Nantes-Prairie de Mauves²² ainsi qu'un exemplaire anglais méridional du dépôt d'Adington²³.

Parmi les six têtes de lance récupérées du dépôt de Juvincourt (nos 3-8) lesquelles, quant à leur forme (douille, amorce et courbure de la flamme), représentent plusieurs variantes, le fragment à douille décorée (fig. 2, n° 3) est le plus remarquable. Outre les rainures qui, à l'époque de la civilisation des Champs d'Urnes, apparaissent en tant que décor caractéristique des trouvailles-spécimens à douille (pointes de lance, tranchets, couteaux), nous pouvons observer des groupes de stries poinçonnées seulement sur les armatures de lance de part et d'autre de la Manche. Les pièces de Juvincourt (n° 3), Amiens-le-Plaineau²⁴, Minnis Bay²⁵ et de Watford²⁶ consti-

tuent donc des exemples de comparaisons supplémentaires.

A l'aide des minces haches à douille avec anneau latéral, au contour à peu près carré et à lame médiocrement martelée, nous sommes à même de nous faire une idée sur les vastes relations existant dans une grande partie de l'Europe occidentale au Bronze final. En Picardie ce sont les pièces d'Amiens-le-Plaineau²⁷, Amiens-Saint-Roch²⁸, Compiègne²⁹ et Marlers³⁰, qui en portent témoignage. Les exemplaires de Chaméry³¹, Notre-Dame-d'Or³², Azay-le-Rideau³³, Saint-Genouph³⁴ et de Vénat³⁵ se rattachent aux haches bretonnes de ce genre³⁶. Les haches mentionnées ci-dessus sont également très fréquentes au-delà de la Manche, dans les dépôts anglais du sud, est et centre, ceux-ci contenant parfois aussi des épées en langue de carpe. Cette forme de hache atteste de façon exemplaire les étroites relations culturelles existant entre le territoire britannique et la France. Ce phénomène tend à faire penser aux haches du même genre de la Hesse en Allemagne³⁷, dont par exemple une pièce provenant du dépôt de Hochstadt, distr. de Hanau, était associée à une épée proto-hallstattienne d'Europe de l'ouest³⁸ originaire, probablement, des Îles Britanniques.

16. Terminologie, typologie, chronologie, répartition, etc., de ces épées cf. W. P. BREWIS, 1923, p. 253 et suiv. ; E. EVANS, 1930, p. 157 et suiv. ; SAVORY, 1948, p. 155 et suiv. ; COWEN, 1952, p. 129 et suiv. ; 1956, p. 639 et suiv. ; BRIARD, 1957, p. 315 et suiv. ; 1965, p. 199 et suiv. ; JACOB-FRIESEN, 1968, p. 248 et suiv.

17. CHAUVET/GEORGE, 1895, pl. 4, n° 19.

18. JACOB-FRIESEN, 1968, p. 251, fig. 1, n° 1.

19. CORDIER/MILLOTTE/RIQUET, 1960, p. 120, fig. 6, n° 5.

20. DUBUS, 1912, pl. IV-VI.

21. MILLOTTE/RIQUET, 1959, p. 77, pl. V, n° 37.

22. BRIARD, 1966, pl. 5, n° 35 ; 6, n° 48.

23. BRITTON, 1960, GB 54, 1, n° 1.

24. BREUIL, 1903, fig. 4, n° 27.

25. British Museum London (non publiée).

26. Watford Public Library (non publiée).

27. BREUIL, 1905, fig. 6, n° 60.

28. BREUIL, 1905, fig. 6, n° 68, 70.

29. KIMMIG, 1954, p. 218, fig. 95.

30. BREUIL, 1905, fig. 6, n° 59 ; 7, n° 94.

31. DOIZE, 1965, pl. II, n° 25.

32. MILLOTTE/RIQUET, 1959, p. 74, pl. 2, n° 12.

33. MILLOTTE/RIQUET, 1959, p. 60, pl. 2 (moule).

34. CORDIER/MILLOTTE/RIQUET, 1960, p. 124, fig. 9, n° 1.

35. CHAUVET/GEORGE, 1895, pl. 3, n° 9.

36. BRIARD, 1965, p. 213 et suiv.

37. HERRMANN, 1966, pl. 192, A 4 ; 193, A 6.

38. MÜLLER-KARPE, 1948, pl. 34, D 4, 5 ; SCHAUER, 1972.

Les relations avec les Iles Britanniques signalées ci-dessus se voient renforcées encore davantage par les haches nos 11 et 13. Ainsi, la hache massive avec ses côtes rapportées en forme d'arcades (n° 11) ne possède, pour autant que je sache, de parallèles qu'au sud de l'Angleterre. Les haches de Watford³⁹, Bexley Heath⁴⁰, Burton-upon-Stather⁴¹ et Burnham Marnet⁴² forment ensemble, avec l'exemplaire de Juvincourt, un type particulier dont la provenance se situe au sud de l'Angleterre. Dans les dépôts cités se groupent toutes les formes caractéristiques des dépôts aux épées en langue de carpe.

Pour la petite et simple hache à douille aux rebords presque parallèles (n° 13) on ne relève, jusqu'à présent, aucune analogie en France, mais on en trouve en Angleterre méridionale dans les dépôts de Dartford (Kent)⁴³, Carleton Rode (Norfolk)⁴⁴ et Burton-upon-Stather (Lincolnsh.)⁴⁵. Elles s'apparentent aux exemplaires écossais — voir la pièce du dépôt de Cullerne⁴⁶ — et aux nombreuses pièces irlandaises⁴⁷, telles de l'important dépôt de Dowris⁴⁸.

Aux outils artisanaux d'un bronzeur se range le marteau à douille (n° 15) qui se présente ici comme un exemplaire spécialement remarquable. Cependant celui-ci n'est pas approprié pour définir un horizon spécial

du fait qu'en tant qu'objet utilitaire typique il n'était soumis à aucun changement de style. Les marteaux à douille réapparaissent depuis le Bronze moyen, souvent dans les assemblages⁴⁹ sans toutefois avoir changé de forme. De même les exemplaires datant du Bronze final gardent leur forme simple et ne sont ornés qu'à quelques exceptions près⁵⁰.

Le dépôt de Juvincourt renferme trois sortes de tranchet, auxquelles reviennent, certainement, des fonctions différentes. La première espèce, une gouge (n° 16), servait d'après MacWhite⁵¹ au travail du bois. Elle fait partie courante de presque tous les dépôts datant du Bronze final en Europe occidentale. Du point de vue typologique nous distinguons quelques différences quant à l'extrémité distale de la lame (pointue ou arrondie) et quant à la base de la douille (lisse ou côtelée), modalités qui pourraient, bien entendu, contribuer à établir des types ou variantes. Le grand nombre d'assemblages démontre que cette forme de tranchet est attribuable à la dernière phase du Bronze final et qu'elle pourrait même être considérée en tant qu'une de ses formes chronologiques directrices⁵². Ce ne sont que les dépôts de Saint-Brieuc-des-Iffs⁵³, Pineuilh⁵⁴ et de Larnaud⁵⁵ qui sont un peu plus anciens ; le premier fut daté par C. B. Burgess justement à cause de la gouge qui y fut trouvée,

de la période de transition à la phase des dépôts avec épées en langue de carpe⁵⁶. L'apparition isolée de cette forme de tranchet avant le début de la phase des épées en langue de carpe est toutefois possible. Le centre de diffusion du tranchet en question demeure à l'ouest du Rhin, tandis que le tranchet à douille nettement dégagée, carrée ou ronde, et à lame droite est récolté surtout à l'est de ce fleuve et se retrouve abondamment dans les dépôts de la phase de Wallstadt au sud de l'Allemagne (Hall. B 3 d'après Müller-Karpe)⁵⁷. Quelques formes mixtes (celle à douille carrée et lame creuse)⁵⁸ montrent des influences mutuellement exercées. En faisant abstraction des thèses surannées selon lesquelles ces tranchets provenaient des régions lacustres de la Suisse, nous ne pourrions limiter leur milieu originaire qu'après un classement typologique approfondi qui, de son côté, permettrait peut-être des conclusions sur un groupement régional. En attendant nous sommes amenés à constater que, malgré sa fréquente présence dans le contexte des épées en langue de carpe, cette forme de tranchet se rencontre aussi souvent dans des régions, dans lesquelles les dites épées font défaut (par exemple en Irlande, Angleterre du Nord, Écosse, Wales). Elle se présente donc comme type interrégional de l'Europe occidentale ainsi qu'indicateur apte à établir des comparaisons entre plusieurs schémas chronologiques.

Le tranchet n° 17 à soie et à lame trapézoïdale dont le manche de matière organique a dû reposer autrefois sur l'arête médiane, servait, probablement grâce à son tranchant rectiligne, au travail du bois ou du cuir. Sa position chronologique s'avère aussi certaine que celle de la gouge (n° 16), bien qu'il ne soit pas si fréquemment représenté que cette dernière. Il se trouve dans des dépôts aussi caractéristiques que ceux de Dreuil-les-Amiens⁵⁹, Marlers⁶⁰, Azay-le-Rideau⁶¹, Beauvais à Champceuil⁶², Vénat⁶³ et Challans⁶⁴. Les exemplaires bretons ont été décrits par J. Briard⁶⁵. Cette forme de tranchet, elle aussi, fait partie des dépôts britanniques contemporains, tels de Carleton Rode⁶⁶, Eaton⁶⁷, Reach Fen⁶⁸, Grays Thurrock⁶⁹ et Wallingford⁷⁰. Le dépôt d'Eaton comprend deux variantes de cette sorte. Les nombreuses pièces irlandaises formant, en partie, une variante particulière et les tranchets écossais de la même espèce ont été classés par J. Raftery⁷¹ et J.-M. Coles⁷². Le tranchet à lame trapézoïdale et à soie est, plutôt que la gouge, une forme occidentale franco-britannique typique dont l'aire de diffusion dépasse de beaucoup celle des épées en langue de carpe.

Le troisième tranchet (n° 18) possède une petite, étroite et droite surface de travail et servait à l'exécution de travaux plus précis, tel le poinçonnage. Il figure, grâce à sa forme simple et utilitaire, comme outil courant pendant tout l'Âge du Bronze et se présente,

39. Watford Public Library.

40. BRITTON, 1960a, GB 59, 1, nos 8, 9.

41. SMITH, 1957, GB 23, 3, nos 13.

42. Norwich Catalogue, 1966, n° 54.

43. BRAILSFORD, 1947, p. 175, fig. 1, f.

44. Norwich Catalogue, 1966, pl. VII, n° 6.

45. SMITH, 1957, GB 23, 3, n° 28.

46. COLES, 1959, p. 31 et suiv., pl. III.

47. EOGAN, 1964, p. 293.

48. EOGAN, 1964, p. 344, n° 58 ; ARMSTRONG, 1922, p. 137, fig. 2, nos 21, 22.

49. Cf. Porcieu-Amblagnieu (A. DE MORTILLET, 1906, p. 131, fig. 59) ; Rosnoën (BRIARD, 1965, p. 159, fig. 52, n° 1) ; Bishopsland (EOGAN, 1964, p. 275, fig. 5, nos 4, 5). Pour l'Europe orientale et centrale cf. HRALOVÁ/HRALA, 1971.

50. Cf. SCHINNA (G. JACOB-FRIESEN, 1967, n° 1079, pl. 173, n° 10) ; Heusenstamm (HERRMANN, 1966, n° 719, pl. 191, B 5).

51. MACWHITE, 1944.

52. EOGAN, 1964, p. 296 et suiv. ; COLES, 1959-60, p. 51 ; BURGESS, 1969, p. 38 ; JACOB-FRIESEN, 1968, p. 267 ; BUTLER, 1963, p. 126.

53. BRIARD, 1965, p. 181, fig. 59, n° 10.

54. COFFYN et al., 1960, pl. LV, n° 11.

55. COUTIL, 1913, pl. 1, n° 13.

56. BURGESS, 1969, p. 13.

57. Cf. UENZE, 1949/50, pl. 13, n° 13 (Allendorf) ; EDELMANN, 1899, pl. I, n° 11 (Beuron), MÜLLER-KARPE, 1951, pl. 32, n° 3 (Gudensberg) ; MÜLLER-KARPE, 1948, pl. 38, n° 15 (Hanau) ; HERRMANN, 1966, n° 719, pl. 191, B 4 (Heusenstamm) et n° 383, pl. 198, 8 (Ockstadt) ; PESCHECK, 1971, p. 200, fig. 2, n° 15 (Reupelsdorf).

58. Cf. MÜLLER-KARPE, 1959, p. 295, pl. 174, C 8 (Ettlingen) et 173, A 4 (Ottenstall).

59. BREUIL, 1902, fig. 2, n° 9.

60. BREUIL, 1902, fig. 2, n° 10.

61. MILLOTTE/RIQUET, 1959, p. 59, pl. I, nos 12-15.

62. MORTILLET, 1903, pl. LXXXII, n° 988.

63. CHAUVET/GEORGE, 1895, pl. 9, nos 62, 64, 66 ; 22, 272.

64. EYGUN, 1957, p. 3, 80, pl. 3, n° 16.

65. BRIARD, 1966, p. 21.

66. Norwich Catalogue, 1966, pl. VII, n° 15.

67. Norwich Catalogue, 1966, nos 83, 84.

68. SMITH, 1957, GB 17, 3, n° 35.

69. BUTCHER, 1922.

70. EVANS, 1881, p. 168, fig. 193.

71. RAFTERY, 1942.

72. COLES, 1959-60, p. 88.

par conséquent, également dans les dépôts datant du Bronze final.

Le dépôt de Juvincourt contient encore trois poignards à douille (nos 19-21) interprétés par les chercheurs britanniques en tant que couteaux et qui, étant donné l'aspect de leur douille, représentent différentes variantes. Ces pièces sont typologiquement proches de quelques exemplaires français et allemands, mentionnés par G. Jacob-Friesen⁷³, et on pourrait y joindre encore ceux provenant des dépôts de Notre-Dame-d'Or⁷⁴, Chaméry⁷⁵ et Choussy⁷⁶. Le centre de répartition de ces poignards à douille se trouve néanmoins sur les Iles Britanniques, où ils apparaissent en grand nombre en Irlande, Écosse et Angleterre, voire abondamment dans les dépôts de la dernière phase du Bronze final⁷⁷.

Le merveilleux couteau à « manche plein », richement aménagé de Juvincourt (n° 22) se range parmi un groupe de couteaux datant du Bronze final, rassemblés et fixés sur carte par K. Kromer⁷⁸. Les pièces qui n'y sont pas figurées et d'autres récemment trouvées sont énumérées ci-dessous, pour autant qu'on ait pu disposer de dessins adéquats. Il s'agit des couteaux provenant du dépôt de Dreuil-les-Amiens (Somme)⁷⁹, de la couche supérieure de l'habitat littoral du Bronze final à Zug-Sumpf (Suisse)⁸⁰, des tombes de Seddin,

distr. de Perleberg⁸¹, de Bayerisch Gmain, distr. de Berchtesgaden⁸² et de Pfatten-Vadena, prov. de Bolzano⁸³, de l'habitat insulaire de la civilisation lusacienne récente à Klein Saubernitz, distr. de Bautzen⁸⁴ et finalement d'une trouvaille retirée du marais de Rottau, distr. de Traunstein⁸⁵ (fig. 6 et 7). Quant aux couteaux de Mradice (Mraiditz), distr. de Louny (Tchécoslovaquie)⁸⁶, Mörigen, ct. de Bern⁸⁷ et d'Auvernier, ct. de Neuchâtel⁸⁸ (cf. la littérature respective). La datation du groupe entier des couteaux à manche richement aménagé — dénommés aussi couteaux à manche « de fantaisie »⁸⁹ — est suffisamment assurée grâce aux trouvailles de Juvincourt (n° 22), Dreuil-les-Amiens (haches à douille à décor lobé, tranchet à soie, gouge), Zug-Sumpf (couche supérieure, épingles à petite tête vasiforme), Seddin (rasoir), Schmon, dépôt II (bracelet et couteau à douille)⁹⁰, Breslau-Gräbschen, tombe 88 (céramique de la phase silésienne récente de la civilisation lusacienne)⁹¹. C'est donc bien pour la France du Bronze final, c'est-à-dire le complexe des épées en langue de carpe, qui répond à la phase de Wallstadt (Hall. B 3) pour l'Europe centrale et à la période V d'après O. Montelius pour l'Europe du Nord et de l'Est. De même le dépôt de Karmine, distr. de Militsch⁹² placé par Kromer dans la période de Hallstatt

73. JACOB-FRIESEN, 1968, p. 262.

74. MILLOTTE/RIQUET, 1959, p. 73, pl. 1, n° 5.

75. DOIZE, 1965, pl. I, n° 11.

76. BREUIL/BOUILLEROT, 1900, pl. I, n° 14.

77. EOGAN, 1964, p. 268 et suiv. ; COLES, 1959-60, p. 86 ; HODGES, 1956, p. 29 et quelques spécimens cf. JACOB-FRIESEN, 1968, p. 263.

78. KROMER, 1956, p. 64 et suiv., fig. 1-2, carte 1. A éliminer sont les nos 9 (Herbrechtingen = Juvincourt, n° 22), 18, le couteau d'Opitz, distr. de Pörsneck, ne possédant pas de manche massif (cf. KAUFMANN, 1959, p. 84, pl. 31, n° 19), et 22 (Klein-Rössen), ce couteau étant identique avec celui de Falkenberg (n° 21).

79. BREUIL, 1901, p. 283 et suiv., fig. 3, n° 23.

80. Repertorium Schweiz, 1956, pl. 13, n° 5.

81. D'après SPROCKHOFF, 1954-57, p. 16 et suiv., fig. 10, n° 6.

82. MÜLLER-KARPE, 1959, p. 308, pl. 199, B 14, 15.

83. LAVIOSA-ZAMBOTTI, 1938, p. 198, fig. 66.

84. D'après VOGT, 1962, p. 57, fig. 32.

85. WAGNER, 1935, p. 342, fig. 3.

86. FILIP, 1948, pl. 24, n° 33.

87. TRÖLTSCH, 1902, p. 157, fig. 283.

88. EGLOFF, 1970, pl. 1, n° 2.

89. D'après PITTONI, 1938.

90. GÖTZE/HÖFER/ZSCHIESCHE, 1909, pl. XI, nos 164, 166, 170, 172, 174.

91. PETERSEN, 1930/31, p. 208, fig. 3, nos 11, 12 ; pl. XV, n° 2.

92. SEGER, 1907, p. 34 et suiv., fig. 53-69.

évolué (Hall. C) se range dans l'horizon chronologique défini ci-dessus, étant donné la présence, déjà au Bronze final, des fibules lunettes ainsi que des épingles à tête multiple⁹³. Nous distinguons parmi le groupe des couteaux à manche « plein » et richement aménagé plusieurs variantes, dont une comprend les couteaux de Juvincourt (n° 22), Auvernier ou Grandson, Schmon, Seddin et Oppuse (Ile de Gotland, Suède). Comme traits communs figurent la forme caractéristique de la lame, la partie du milieu courbée et surtout l'anneau terminal cerné d'appliques. Il se peut qu'ils aient été fabriqués dans un atelier⁹⁴. Les couteaux à manche « de fantaisie » passent, en général, pour un type européen central propre à l'aire de la civilisation des Champs d'Urnes, ce qui ne répond guère à leur diffusion (Appendice I), du fait qu'ils sont fréquents aussi bien au nord et à l'est de l'Allemagne qu'en Suède. Leur concentration dans ces régions résulte des relations culturelles existant pendant la période V (d'après Montelius), alors que l'on a recueilli de nombreuses espèces de trouvailles justement dans la « zone sud du groupe Nordique » provenant des milieux de la civilisation des Champs d'Urnes. La forme de la lame et la garde des couteaux à manche métallique (« plein ») sont identiques à celles des couteaux à soie avec fusée cylindrique qui, à la fin de l'Âge du Bronze (Hall. B 3), étaient les couteaux les plus courants en Europe centrale. Le manche le plus souvent

disparu de ces couteaux était taillé dans des matières organiques⁹⁵. En conclusion, le couteau à manche « plein » de Juvincourt (n° 22) et celui de Dreuil-les-Amiens marquent-ils, dans les milieux de la Somme et de l'Ile de France, une infiltration venant de la région européenne centrale.

Pour ce qui est du couteau à douille n° 23, celui-ci trouverait sûrement un grand nombre d'homologues. Mais nous nous bornons à citer, en ce qui concerne l'Europe centrale, les ouvrages de H. Hoffmann, E. Sprockhoff, H. Müller-Karpe, F.-R. Herrmann, K. Tackenberg et de J. J. Butler⁹⁶ publiant de nombreux couteaux à douille qui, pour autant qu'ils proviennent des assemblages, sont tous attribuables à la phase de Wallstadt (Hall. B 3 d'après Müller-Karpe). Ces couteaux ainsi que leurs différentes variantes (courbure de la lame, filets, bourrelets ou rainures sur la douille) apparaissent également en France, principalement dans son secteur est et centre, par exemple dans les dépôts de Lay-Saint-Rémy (Meurthe-et-Moselle)⁹⁷, Ray-sur-Saône (Haute-Saône)⁹⁸, Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or)⁹⁹, Manson (Puy-de-Dôme)¹⁰⁰, Boissy-aux-Cailles (Seine-et-Marne)¹⁰¹ et d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire)¹⁰². Dans la zone des « bronzes atlantiques » ils sont relativement rares et pour la Bretagne J. Briard ne mentionne que quatre exemplaires¹⁰³. Nous pouvons affirmer avec certitude qu'ils ne font pas toujours partie sûre du complexe des épées

93. Pour la fibule cf. les dépôts de Světec (KYTLICOVÁ, 1968, p. 169, fig. 16) ou de Haslau-Regelsbrunn (MÜLLER-KARPE, 1959, pl. 143, A) ; pour l'épingle à tête multiple sans plaque d'arrêt cf. le relevé idem, p. 129.

94. Comme deuxième variante figurent les couteaux avec grand anneau terminal de Hallstatt (KROMER, 1956) et Bayrisch-Gmain. Ils passent pour des produits d'un atelier de la Haute-Autriche ou Haute-Bavière. — Les couteaux avec manche à antennes du type Reisenberg (Reisenberg, Pawellau [tous deux chez KROMER, 1956], Somlyo [MÜLLER-KARPE, 1961, pl. 51, n° 9]), relevés par Kromer, représentent un type des couteaux à manche massif est-central européen particulier du Bronze final qui se distingue du point de vue typologique et géographique des couteaux à antennes de l'Europe ouest-centrale (MÜLLER-KARPE, 1961, pl. 51, nos 10-12, 16).

95. TRÖLTSCH, 1902, p. 157, fig. 284.

96. HOFFMANN, 1936 ; SPROCKHOFF, 1956 ; MÜLLER-KARPE, 1959 ; HERRMANN, 1966 ; TACKENBERG, 1971 ; BUTLER, 1968-69.

97. MILLOTTE, 1965, p. 90, n° 130, pl. 8.

98. MILLOTTE, 1963, p. 332, n° 382 à pl. 42, 23.24.

99. KIMMIG, 1954, p. 214, fig. 93, a.

100. BOUILLET, 1873, pl. V, n° 1.

101. NOUËL, 1957, p. 298 et suiv., fig. 90, n° 5.

102. MILLOTTE/RIQUET, 1959, p. 62, p. 4, n° 40.

103. BRIARD, 1965, p. 309 s., n° 172, 179, 280, 420.

en langue de carpe mais qu'ils appartiennent, au sens le plus large, à l'aire de la civilisation des Champs d'Urnes. Cette opinion se voit renforcée, selon mon avis, aussi par le fait qu'au sud de l'Angleterre cette forme de couteau n'est connue qu'en de rares exemplaires, pour la plupart privés de contexte¹⁰⁴; d'ailleurs le couteau à un seul tranchant, en général, n'a pu s'implanter sur les Iles Britanniques.

L'épingle non ornée à tête creuse (n° 24) ne possède aucun parallèle direct mais semble quand même être plus proche des pièces provenant des dépôts du sud de l'Allemagne, tels d'Ockstadt, Weinheim-Nächstenbach et Reupelsdorf¹⁰⁵, que des épingles décorées à tête globuleuse.

Aux bracelets compris dans les dépôts européens occidentaux on impose fréquemment l'influence de la civilisation des Champs d'Urnes d'Europe centrale; les dépôts contenant plusieurs exemplaires passent pour des « dépôts mixtes ». Il faut toutefois tenir compte des différences.

Ainsi le bracelet n° 26 se range par son décor et ses petits tampons aux extrémités à un vaste groupe de bracelets qui est répandu principalement en Hesse¹⁰⁶, au Palatinat, dans la région de la Sarre et Moselle et à l'est de la France¹⁰⁷, où il se présente le plus souvent dans les dépôts plus rarement dans les

pendants en or ornés reviennent cependant aussi en Bretagne et en Angleterre¹⁰⁹.

Le large bracelet à bouts enroulés (n° 32) exécuté en bronze et les exemplaires homologues des dépôts de Vénat et Gravelle-Sainte-Honorine constituent un seul type, tout comme celui en or, les exemplaires anglais et l'unique pièce irlandaise. Les assemblages recueillis sur les Iles Britanniques se classent dans le même horizon que le dépôt de Juvincourt. De même, comme pour les bracelets d'or « Covesea », l'influence continentale a dû évoquer ici également cette mutation qui conduisit à la prédilection du métal précieux. Il se peut que cette forme de bracelet soit propre au complexe des épées en langue de carpe — à en juger d'après sa dispersion (fig. 9 A, Appendice II) —, bien que la pièce irlandaise, où manquent des types de ce complexe, montre que la question pourrait devenir bien plus compliquée.

Le bracelet fragmentaire avec anneau terminal (n° 33) constitue avec quelques autres exemplaires un type particulier qui, jusqu'à présent, nous est connu par plusieurs trouvailles de France et par deux autres du sud de l'Angleterre (Appendice II, fig. 9 B). Nous pouvons considérer ces bracelets en tant qu'une nouvelle forme directrice de la dernière phase de l'Âge du Bronze en Europe occidentale et peut-être

des autres trouvailles au sud-centre et nord-ouest de la France, telles de Nantes-Prairie-de-Mauves, Menez-Tosta, Plessé, Choussy et Vénat¹¹⁰. Nous ne pouvons rien préciser quant à leur fonction. Étant donné qu'ils paraissent souvent en grande quantité, ils auraient pu servir de pendentifs. Il y a lieu de remarquer, en outre, que quelques pièces des dépôts de Nantes-Prairie et Menez-Tosta sont remplies de petites boules devant produire l'effet du bruit d'un hochet.

La fonction de la grande spirale de Juvincourt (n° 37) n'est pas éclaircie non plus; si nous admettons que celle-ci servait au même but comme la spirale incomplète provenant de la tombe belge de Gand-Port Arthur¹¹¹ — un rapport typologique s'impose par la section —, il est à supposer que la spirale de Juvincourt était une parure féminine. Des pièces conformes à celle-ci se trouvent dans les dépôts de la région de la Somme mentionnés ci-dessus, tels d'Amiens-Saint-Roch et Amiens-le-Plaiseau¹¹², qui se rapprochent de notre dépôt également grâce à d'autres spécimens. L'apparition locale de la spirale en France septentrionale ne pourra, évidemment, pas servir de critère pour établir une répartition régionale en groupes, vu que des phénomènes comparables se présentent en Écosse¹¹³ ainsi qu'en Europe centrale orientale¹¹⁴. Signalons

perforée (n° 38), d'utilisation inconnue, ne revient pas très fréquemment dans les dépôts. Du total des dépôts français nous sommes à même de citer seulement ceux de Marliers, Notre-Dame-d'Or, Charroux et de Vénat¹¹⁶ qui contenaient de pareils objets. En Allemagne du sud-ouest de telles rouelles se trouvaient dans les dépôts du Bad Homburg et Weinheim-Nächstenbach¹¹⁷. Ce dernier livrait entre autres une tête d'épingle conforme à celle de Juvincourt. D'autres rouelles ont été recueillies dans le dépôt danois de Notmark Helleved¹¹⁸, dont la pendeloque à section en T atteste un rapprochement aux dépôts du Hall. B 3 d'Allendorf, Gambach, Haimberg en Hesse et au dépôt de Rataje nad Sázavou en Bohême de l'Est¹¹⁹; un bouton « thraco-cimmérien » à protomes d'oiseau retiré de ce dépôt et appartenant à la phase de Hostomice en Bohême nous conduit dans le milieu européen central de l'est respectif¹²⁰.

Nous ne pourrions spécifier avec certitude l'utilisation des pièces de bronze composites (nos 39-41). Des répliques, bien que dans un état fragmentaire, sont connues des dépôts contemporains d'Azay-le-Rideau et Choussy¹²¹.

Les deux minces pièces de bronze décorées sur la face (nos 42 et 43) ont dû, vraisemblablement, faire partie de l'armure d'un guerrier ou de garniture de char¹²². L'ouverture surmé-

du Bronze final, bien que je n'aie connaissance d'aucune analogie exacte. Selon M. E. Mariën ces bracelets auraient essaimé vers l'ouest de la Belgique et le nord de la France. Leurs

d'Urnes.

Les anneaux creux (nos 34-36) se présentant dans le dépôt de Juvincourt en trois exemplaires apparaissent encore dans le contexte

La rouelle en tôle, légèrement bombée et taire se groupent par exemple dans le dépôt

104. Plusieurs exemplaires provenant du Bassin de la Tamise près de Londres (London Museum) et une pièce recueillie au site dem Ham Hill (Taunton Museum).

105. HERRMANN, 1966, n° 383, pl. 198, n° 10; STEMERMANN, 1933, pl. IV, n° 54; PESCHECK, 1971, p. 200, fig. 2, n° 2.

106. Cf. I. RICHTER, 1970, p. 155 et suiv.

107. KOLLING, 1968, pl. 51-52; 56, n° 2; MILLOTTE, 1965; cf. Boissy-aux-Cailles (NOUËL, 1957, p. 198 et suiv., fig. 90, n° 7); La Tuffière à Rolampont (KIMMIG, 1954, p. 216, fig. 94); Mortagne (KIMMIG, 1954, p. 213, fig. 92).

108. HENRY, 1933, p. 30, fig. 4.

109. MARIËN, 1950, p. 41 et suiv.

110. BRIARD, 1966, nos 372-374, 478, 384, 387, 388; BRIARD, 1958, p. 2, nos 25-27; BRIARD, 1961, p. 41, n° 14; BREUIL/BOUILLEROT, 1912, pl. 3, n° 55; CHAUVET/GEORGE, 1895, pl. 20, nos 245-248.

111. MARIËN, 1953, B 1, n° 3.

112. BREUIL, 1907, fig. 2, n° 1.

113. Nat. Mus. Antiqu. Scotland, Edinburgh (DO 21): Carisdale, Kintyre, Argyll.

114. MARIËN, 1950, p. 56 et suiv.

115. SMIGIELSKI/DURCZEWSKI, 1961, pl. 38, n° 7.

116. BREUIL, 1907, fig. 11, n° 12; MILLOTTE/RIGUET, 1959, p. 76, pl. 4, nos 23, 24; ABAUZIT, 1962, p. 675, fig. 1, n° 4; CHAUVET/GEORGE, 1895, pl. 18, nos 217, 219.

117. HERRMANN, 1966, n° 149, pl. 188, nos 3, 4, 6-8; STEMERMANN, 1933, pl. 4, nos 68-73.

118. THRANE, 1971, DK 34,5, nos 21, 22.

119. HERRMANN, 1967, p. 13 et suiv.; SOLLE, 1947-48.

120. KYTLICOVÁ, 1968.

121. MILLOTTE/RIGUET, 1959, p. 62, pl. 4, n° 53; BREUIL/BOUILLEROT, 1912, pl. 4, n° 69-71.

122. BRIARD, 1965, p. 219.

de Chaméry¹²³, tandis que d'autres presque entièrement conservées proviennent des dépôts d'épées en langue de carpe récupérés en Angleterre du Sud, tels de Feltwell, Watford et « Lulworth » (Dorset)¹²⁴; ces pièces n'apparaissent que dans le contexte des dits dépôts.

Il en va de même pour la plaque n° 44 qui connaît de bonnes pièces de comparaison à Amiens-Saint-Roch, Marlers, Choussy, Azay-le-Rideau, Vénat et Nantes-Prairie de Mauves¹²⁵.

On peut résumer comme suit : 1) le dépôt de Juvincourt se place dans la période du complexe des épées du type en langue de carpe dont les formes caractéristiques sont représentées par une épée (n° 1), des objets *bugle-shaped*, des couteaux « à dos de porc », des bracelets à anneau terminal (n° 33), des plaques de bronze décorées, une tête de lance à douille ornée de rainures (n° 3) et une hache à douille à côtes en forme d'arcades rapportées (n° 11). Ces objets réapparaissent en associations répétées dans une certaine région, c'est pourquoi l'on peut parler d'un groupe culturel serré.

2) En dehors de ces formes « régionales » le dépôt comporte plusieurs spécimens provenant de différentes régions :

a) *formes européennes occidentales-britanniques*, les haches à douille élancées (nos 9 et 10), la hache à douille à bords presque parallèles (n° 13), la gouge (n° 16), le tranchet à soie (n° 17) et les poignards à douille (nos 19-21) ;

b) *formes européennes centrales des Champs d'Urnes*, les bracelets à tampons (n° 26), les couteaux à douille et manche de fantaisie (nos 22 et 23) ainsi que l'épingle à tête creuse (n° 24).

Voilà établie l'appartenance culturelle générale des objets énumérés mais non pas leur lieu de confection.

3) Toutes les trouvailles parallèles au dépôt de Juvincourt nous ont amené dans l'horizon chronologique :

des dépôts « thraco-cimmériens » en Europe centrale de l'est, de la phase de Hostomice en Bohême,

de la phase de Wallstadt (Hall. B 3) en Europe centrale,

de la période V (d'après Montelius) en Europe de l'est et du nord,

des dépôts d'épées en langue de carpe à l'ouest de la France et au sud de l'Angleterre,

de la phase de Heathery Burn/Duddingston/Covesea/Adabrock/Dowris en Angleterre du Nord, Écosse et Irlande.

Ces analogies devaient concrétiser les différentes relations culturelles alors existant en Europe centrale et occidentale, sans qu'on ait voulu aboutir à une équivalence chronologique respective.

Pour récapituler, le dépôt de Juvincourt se range dans le groupe de dépôts composés d'éléments bronzes « atlantiques » et « des Champs d'Urnes ». Ceci prouve sa position géographique définie par rapport à l'étendue de ces deux aires culturelles en France¹²⁶. Les motifs qui ont conduit à l'accumulation et l'enfouissement des objets demeurent inconnus et, pour le cas présent, non éclaircis, malgré l'examen des circonstances de la trouvaille. La présence d'un culot de fonte et d'outils artisanaux (marteau à douille et tranchets) nous laisse supposer que la trouvaille était en possession d'un homme travaillant le métal qui ramassait des pièces usées et fragmentaires, afin de les convertir en nouveaux objets de bronze. Cette hypothèse, évidemment, ne peut pas nous satisfaire entièrement, du fait qu'au dépôt de Juvincourt s'opposent aux 28 objets de bronze entièrement conservés 17 pièces fragmentaires, alors que le marteau à douille légèrement endommagé et le couteau à manche métallique (« plein ») conservé en deux pièces ont été comptés parmi le premier groupe. Armes et accessoires se trouvent tous en état fragmentaire et de chaque pièce ne nous est parvenu qu'un seul fragment. Par contre,

les outils (haches, tranchets, marteau) et tous les objets de parure furent mis entiers dans la cachette. Comme dit déjà, le couteau à manche métallique se présente en deux pièces ; il a été cassé avec violence, ce qui nous fait croire qu'on avait voulu, conformément aux rites pratiqués, le rendre intentionnellement inutilisable. Selon les observations de Jacob-Friesen, on incline aujourd'hui à considérer également les dépôts du Bronze final en Europe occidentale en tant que témoignages d'activités culturelles ; Jacob-Friesen lui-même interprète les grandes trouvailles comme offrandes déposées par les communautés politiques, religieuses ou d'états¹²⁷. Un examen

analytique de tous les dépôts sous les points de vue de position du site, récolte de trouvailles, genre, nombre, état des bronzes, etc., pourrait sans doute nous avancer. Les résultats obtenus par R. Schindler à l'appui des dépôts sarrois démontrent l'efficacité d'une telle analyse, car, en partant du caractère des trouvailles, il a pu tirer des conclusions relatives à la répartition sociale des populations du Bronze final¹²⁸.

A. J.

Albrecht JOCKENHÖVEL et Günter SMOLLA.

Traduit de l'Allemand par A. de Schebek.

127. JACOB-FRIESEN, 1968.

128. SCHINDLER, 1968, p. 78 et suiv.

123. DOIZE, 1965, pl. 3, n° 63.

124. SMITH, 1958 GB 35, n° 14 ; BURGESS, 1969, p. 22, fig. 13, n° 14 ; DREW, 1935, p. 449 et suiv., pl. 69, nos 6-9.

125. BREUIL, 1907, fig. 11, nos 9, 10 ; BREUIL/BOUILLEROT, 1912, pl. 4, n° 66 ; CHAUVET/GEORGE, 1895, pl. 17, n° 193 ; BRIARD, 1966, pl. 21, n° 254.

126. BRIARD, 1957, p. 314, fig. 1.